

**Décision de la Présidente n° :
50-2025**

**Objet : Groupement de
commande Assurance – Lot
1.4 Dommages aux biens
Millery**

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVG

**La Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du
Garon,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération n°2020-31 en date du 06 juillet 2020 modifiée par la délibération n°2024-66 en date du 25 juin 2024, modifiée par la délibération n°2025-02, relatives aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT ;
- Vu la convention constitutive de groupements de commande relatifs à diverses familles d'achat, dont les prestations d'assurance, en date du 02/06/2021, et constituant la CCVG coordonnatrice du groupement ;
- Considérant l'attribution du lot 1.4 « Assurance en Dommage aux biens pour la commune de Millery » du marché de prestations d'assurance à la SMACL (79031 NIORT) ;
- Considérant l'évolution de la sinistralité de la commune depuis la signature du marché ;

DECIDE

Article 1 :

- D'approuver l'avenant n° 2 par lequel le taux de cotisation annuelle non indexé est porté à 1.33 € HT/m².

Incidence financière :

Taux de cotisation annuelle HT initial (hors indexation) : 0.45%
Taux de cotisation annuelle HT après avenant (hors indexation) : 1.33%
% d'écart introduit par l'avenant : 195.56 %

- De signer cet avenant et tous les documents nécessaires à sa bonne exécution.

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

Article 2 : Le Directeur Général des Services de la commune de Millery et Monsieur le Chef du Service Comptable de Givors sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

Fait à Brignais,

La Présidente,